



Acteur reconnu du secteur sanitaire et médico-social depuis 45 ans, l'afpc réunit 4 pôles de formation.

En proposant aux étudiants par les voies de la formation initiale ou celle de l'apprentissage des formations diplômantes mais en offrant également aux professionnels en poste de valider leurs acquis ou de poursuivre leur formation, l'afpc a développé **une pédagogie sur mesure pour chaque stade de la vie professionnelle.**

Prendre soin de votre avenir, quels que soient votre âge et votre niveau de qualification, c'est notre particularité et notre force !

Notre **PÔLE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE** s'adresse tout autant au personnel soignant qu'à l'encadrement et aux métiers transversaux. **Notre équipe pluri-professionnelle d'experts formateurs** se propose de vous accompagner dans des secteurs très divers.

Parce que nous connaissons bien votre environnement, sa diversité et la nécessité d'apporter des **solutions à même d'allier savoir-faire métier et développement des compétences**, notre offre se veut la plus complète possible. Bien entendu, nous demeurons à votre entière disposition pour trouver ensemble les solutions à vos demandes spécifiques.

ODPC n°1936

afpc 4 pôles de formation

Pôle formation initiale	Pôle formation par apprentissage
Pôle VAE	Pôle formation professionnelle continue



Prendre soin de votre avenir



Contacts :

Directeur CFA
Annie MULLIER

Chargée Développement
Marion FOURNIER



www.afpc-formation.com

1001 avenue de la République
59700 Marcq en Barœul

Téléphone : **03 20 91 79 79**
Télécopie : **03 20 91 79 78**



afp 06 60 90 46 94 - images fotolia





Conditions pour devenir apprenti(e)

- Avoir moins de 26 ans à la date de signature du contrat (aucune condition d'âge pour une personne reconnue comme travailleur en situation de handicap)

- Être inscrit en 2^e ou 3^e année dans une UFA* du CFA

* Unité de Formation par l'Apprentissage

IF Santé - Lomme

IFSI Ambroise Paré - Mons en Barœul

IFSI du CH d'Arras - Arras

IFSI Sambre aversnois - Maubeuge

- S'inscrire au CFA, fiche d'inscription disponible sur le site :

www.afpc-formation.com



L'apprentissage vous permettra

- De préparer un Diplôme d'État
- De poursuivre vos études sans aucun frais de formation (pédagogiques, inscription à l'université, assurance sociale)
- De bénéficier d'une rémunération proportionnelle à votre âge et à votre niveau d'études
- De prétendre aux dispositifs d'aides et autres allègements (réduction sur les transports et divers services, aide au logement, exonération des cotisations sociales, non assujettissement à l'impôt sur le revenu*)

*Dans certaines limites

Le CFA vous aide dans votre recherche d'employeur et il est présent tout au long de votre contrat.



Le diplôme obtenu par la voie de l'apprentissage est le même que celui obtenu par la voie classique

Professionnalisation au sein d'une structure de soins, construction émotive et construction technique sont les avantages de l'apprentissage.

Préparation concours

Pour entrer en 1^{ère} année dans l'un des ifsi partenaires du CFA, mettez toutes les chances de votre côté en vous inscrivant à la Préparation au concours d'entrée en IFSI.

Contactez-nous !

Formation sur 5 mois en temps partiel - Tout public

Objectifs

- Optimiser ses chances de réussite au concours
- Acquérir une méthodologie pour les épreuves écrites et orales
- Développer ses capacités d'analyse, de synthèse, d'organisation et de communication
- Rencontrer des professionnels en poste...

